

Rapport annuel à la population



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries



2013-2014

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'exercice de reddition de compte à la population, dont nous vous présentons le résultat sous la forme de ce rapport annuel, nous permet de faire un retour sur l'année qui vient de se terminer.

Dans un monde où la vitesse semble primer sur la réflexion, cet exercice essentiel nous donne la possibilité de prendre un temps d'arrêt pour rendre compte de nos pratiques et des moyens mis en place et, ainsi, évaluer l'impact de nos orientations et de nos décisions.

2013-2014 fut la première année du nouveau Plan stratégique 2013-2018 de la CSDGS : *Leur réussite, notre passion!* À la lecture de ce rapport annuel, vous pourrez constater l'engagement, le soutien constant et la passion de notre grande communauté éducative pour assurer la persévérance scolaire et la réussite éducative et sociale de nos élèves. Nous sommes très fiers du travail accompli par la directrice générale, Mme Michelle Fournier, et par son équipe de direction, mais également par l'ensemble du personnel de la commission scolaire, qu'il soit dans nos établissements ou nos services administratifs. Cette collaboration est indispensable pour l'atteinte de nos objectifs d'ici les cinq prochaines années.

Avec la tenue des élections scolaires de novembre 2014, certains commissaires se retirent après sept ans d'implication et de dévouement envers les élèves et la population qu'ils représentent. Je peux vous témoigner que ce mandat aura été rempli de turbulences dans le contexte politique et économique instable des dernières années. Les doutes et les jugements à l'égard des élus scolaires nous ont certes ébranlés, mais ne nous ont jamais fait oublier nos responsabilités et nos engagements. Il est important pour moi de remercier tous les commissaires pour leur souci constant d'offrir des services de qualité à tous nos élèves, jeunes et adultes, ainsi qu'un milieu de travail valorisant pour tous les membres du personnel.

C'est donc au nom de mes collègues commissaires et avec beaucoup de fierté que je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel 2013-2014 de notre commission scolaire qui, je l'espère, sera pour vous une source de réflexion.



A handwritten signature in blue ink that reads "Marie-Louise Kerneis". The signature is stylized and fluid.

Marie-Louise Kerneis
Présidente du conseil des commissaires

Reddition de compte et convention de partenariat

Avant-propos

Chaque commission scolaire a l'obligation d'informer la population de son territoire des services éducatifs qu'elle offre aux élèves qui relèvent de sa compétence et de lui rendre compte de la qualité de ceux-ci. Elle s'acquitte de ce devoir en produisant un rapport annuel qui informe la population de son territoire et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport des réalisations en lien avec son plan stratégique. Ainsi, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) vous présente son rapport annuel à la population 2013-2014.

Déclaration de services aux citoyens

La CSDGS s'engage auprès de la population qu'elle dessert et auprès de ses 55 établissements à réaliser sa mission, dans le respect de ses ambitions et de ses valeurs. Pour appuyer cet engagement, la CSDGS a élaboré en 2010-2011 une Déclaration de services aux citoyens que vous pouvez consulter au www.csdgs.qc.ca/declaration.

Déclaration d'intention commune

Le conseil des commissaires a adopté le 14 mai 2013 une Déclaration d'intention commune qui s'inscrit dans le cadre du *Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école* de la CSDGS, qui favorise notamment une vision commune et une approche concertée de la part des établissements et services. Ce Plan d'action est le fruit d'un rigoureux travail de collaboration entre les représentants des parents d'élèves, des membres du personnel et des membres du conseil des commissaires. Pour consulter la Déclaration d'intention commune, visitez le www.csdgs.qc.ca/declarationcommune.

Convention de partenariat

Durant l'année 2009-2010, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a instauré une approche contractuelle avec l'ensemble des commissions scolaires, communément appelée Convention de partenariat, afin d'améliorer la réussite des élèves québécois et d'augmenter leur taux de diplomation et de qualification. En juin 2014, la CSDGS a signé sa deuxième convention de partenariat avec le MELS qui porte sur les cinq buts suivants :

1. Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.
2. Amélioration de la maîtrise de la langue française.
3. Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
4. Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.
5. Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour une première fois en formation professionnelle.

Les Services éducatifs et les établissements de la CSDGS ont mis en place de nombreux moyens pour atteindre les cibles fixées par le MELS. L'année 2013-2014 constitue la première année de la convention de partenariat CSDGS-MELS 2013-2018 (voir pages 5 à 14 du présent document). Les cibles faisant l'objet d'une reddition sont donc celles de l'entente 2013-2018. Certaines données proviennent d'une source différente que celle utilisée pour la convention précédente, ce qui peut expliquer certains changements par rapport aux statistiques présentées antérieurement.

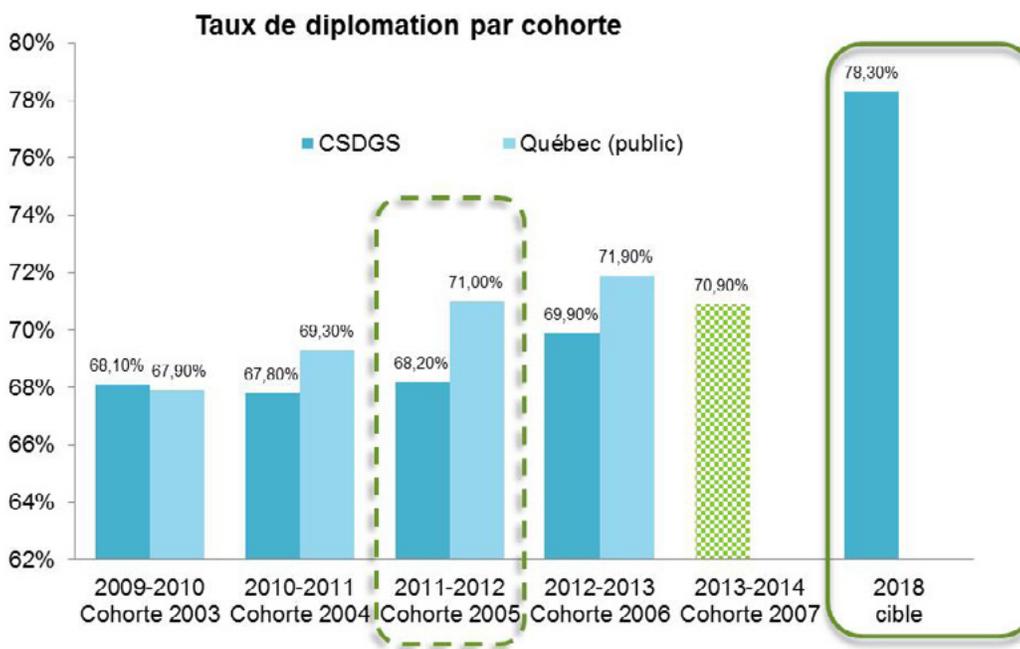
BUT MINISTÉRIEL 1

AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

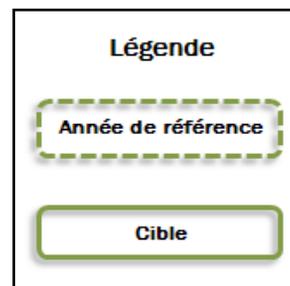
Objectifs mesurables

- Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 68,2 % (2011-2012) à 78,3 % (2017-2018).
- Diminuer le taux de sorties sans diplôme parmi les sortants de 7,8 % de 2013 (2010-2011) à 2018 (2015-2016).
- Maintenir un taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques du MELS supérieur à 90 %.
- Réduire annuellement la proportion d'élèves de 6^e année dont les résultats se situent entre 55 % et 65 % en français et en mathématiques.
- Établir le portrait et viser l'amélioration annuellement du taux de réussite des élèves allophones en intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS) et en mathématiques au secondaire.

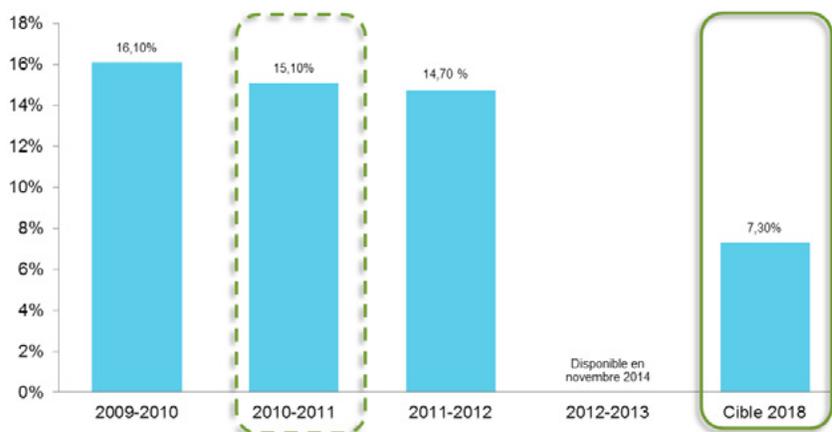
Résultats



- Le taux de diplomation pour les cohortes 2004, 2005 et 2006 est basé sur les données de la diplomation et de la qualification produites par le MELS.
- Le taux de diplomation pour la cohorte 2007 est approximatif selon nos données locales Lumix. Les taux officiels pour la CSDGS et le Québec seront disponibles en novembre 2014.

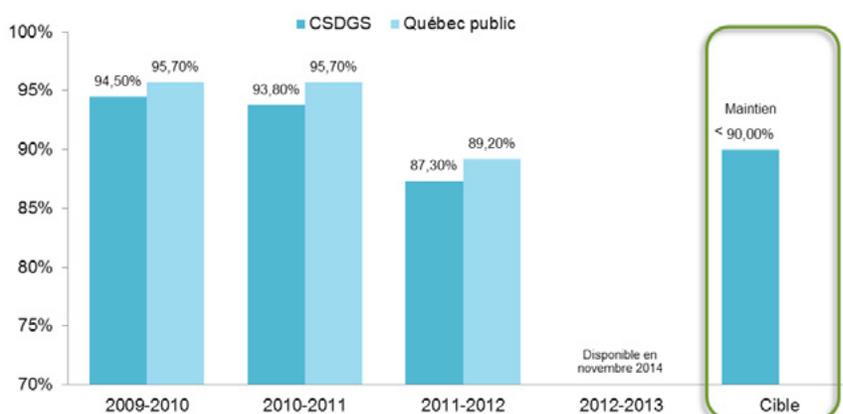


Taux de sorties sans diplôme ou qualification



- La proportion des sortants de 2010-2011, 2011-2012 est puisée dans les fiches-écoles fournies par le MELS (indicateurs nationaux).

L'ensemble des épreuves uniques ministérielles



- Le taux est extrait des fiches-écoles fournies par le MELS (indicateurs nationaux).

Zone de performance

- Amélioration du taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 2,7 % de 2011-2012 à 2013-2014. À noter que depuis les cinq dernières années, la CSDGS a vu son taux de diplomation et de qualification s'améliorer de 3,1 %, pour dépasser les 70 %, suivant bien la tendance du réseau public du Québec.
- Amélioration de 1,4 % du taux de sorties sans diplôme ou qualification parmi les sortants de 2009-2010 à 2011-2012.

Zone de vulnérabilité

- Diminution du taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques ministérielles de 4,1 % de 2009-2010 à 2011-2012. À ce chapitre, la CSDGS se situe à 2 % sous la moyenne provinciale de 89,2 % en juin 2012. À noter cependant que la tendance à la baisse est identique pour le réseau public québécois. Précision : À partir de 2011-2012, le nombre d'épreuves uniques considérées a augmenté avec l'ajout de nouvelles matières par rapport aux années antérieures.
- En ce qui a trait à la nouvelle cible concernant le taux de réussite des élèves allophones inscrits au programme d'intégration linguistique scolaire et sociale, elle sera à déterminer à partir du portrait de 2013-2014. Les données préliminaires nous indiquent un taux de réussite plutôt faible dans les matières analysées. L'offre de service n'en était cependant qu'à sa première année de mise en place en 2013-2014.

Actions mises de l'avant

- Amélioration de l'offre de profils de formations dans chaque école secondaire.
- Mise en place d'une structure d'accompagnement des élèves à risque basée sur le tutorat et le mentorat au secondaire.
- Intensification des suivis par les conseillers en orientation scolaire auprès des élèves du 2^e cycle du secondaire.
- Relance des élèves décrocheurs entre deux années scolaires (en formation des jeunes et des adultes).
- Mise en place d'une nouvelle offre de service pour les élèves allophones pour le 1^{er} cycle du secondaire.

BUT MINISTÉRIEL 2

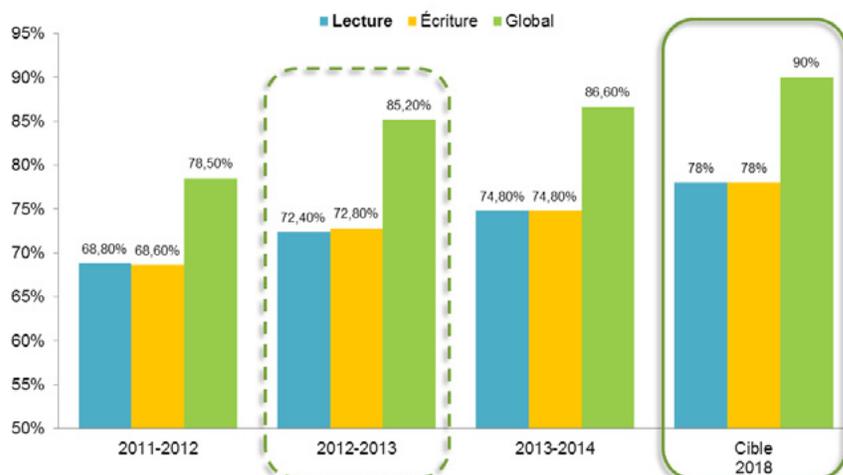
AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Objectifs mesurables

- Augmenter le taux de réussite en lecture, fin de 2^e secondaire, de 72,40 % en 2012-2013 à 78 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en écriture, fin de 2^e secondaire, de 72,80 % en 2012-2013 à 78 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en français global (lecture, écriture, oral), fin de 2^e secondaire, de 85,20 % en 2012-2013, à 90 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en lecture, fin de 5^e secondaire, de 86 % en 2012-2013 à 88 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en écriture, fin de 5^e secondaire, de 79 % en 2012-2013 à 85 % en 2017-2018.
- Prendre la mesure en 2013-2014 des taux de réussite aux épreuves du MELS pour la 4^e année et la 6^e année du primaire, ainsi que pour la 2^e secondaire et la 5^e secondaire, afin de l'améliorer chaque année subséquente.
- Monitorer le taux de réussite lors de la première passation de l'épreuve en Français écriture de 5^e secondaire en formation générale des adultes (FGA) afin de l'améliorer annuellement.

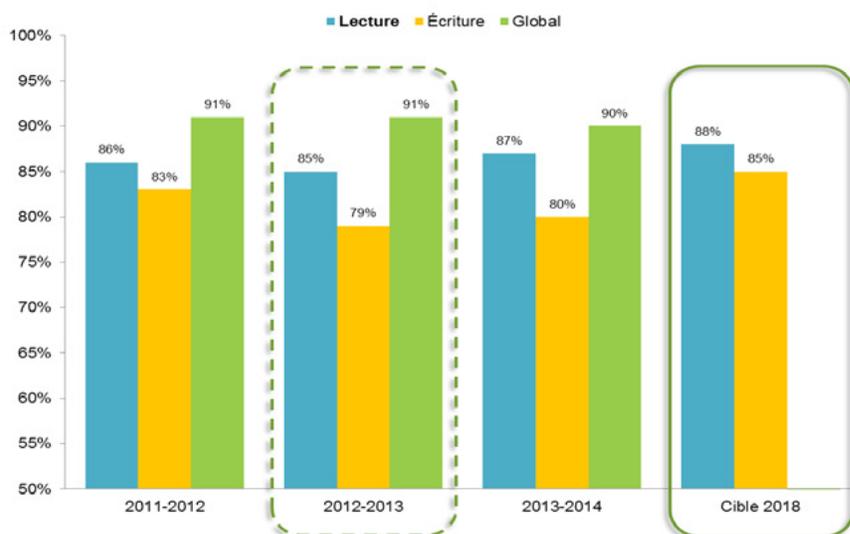
Résultats

Taux de réussite en lecture et écriture de secondaire 2



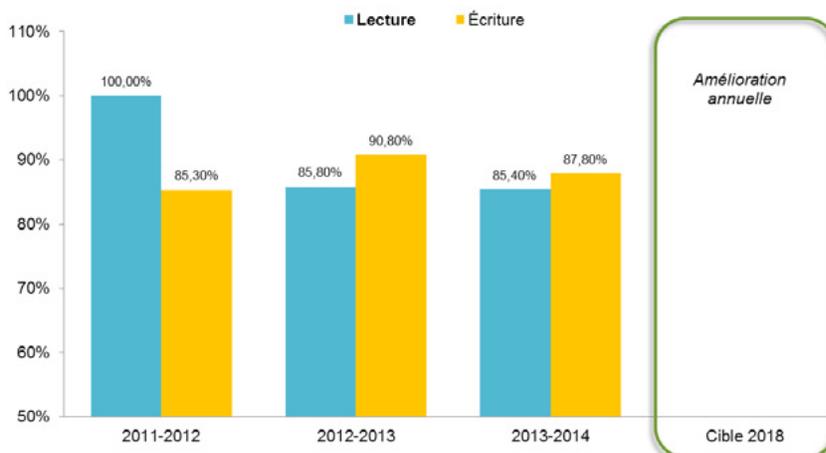
- Le taux de réussite est basé sur nos rapports Lumix et ceux-ci incluent les reprises en cours d'été. Antérieurement à l'année 2012-2013, les reprises en cours d'été n'étaient pas comptabilisées.
- Les données apparaissant au rapport annuel 2012-2013 pour les volets Lecture et Écriture n'incluaient pas les reprises en cours d'été aux fins de comparaison avec les années précédentes. Les données 2012-2013 présentées ici incluent les cours d'été et serviront de base de comparaison pour les années à venir.

Taux de réussite en lecture et écriture de secondaire 5

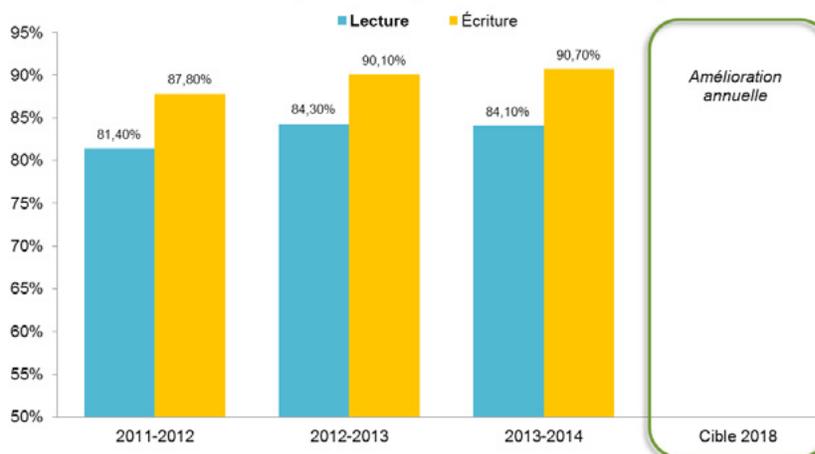


- Les taux de réussite présentés correspondent aux résultats (bruts) école, avant traitement des résultats par le MELS, excluant les épreuves uniques du MELS.

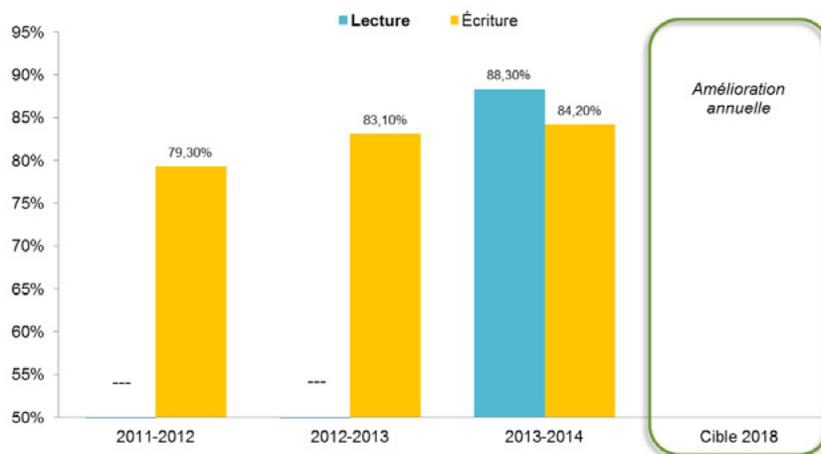
Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles en français - 4^e année



Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles en français - 6^e année

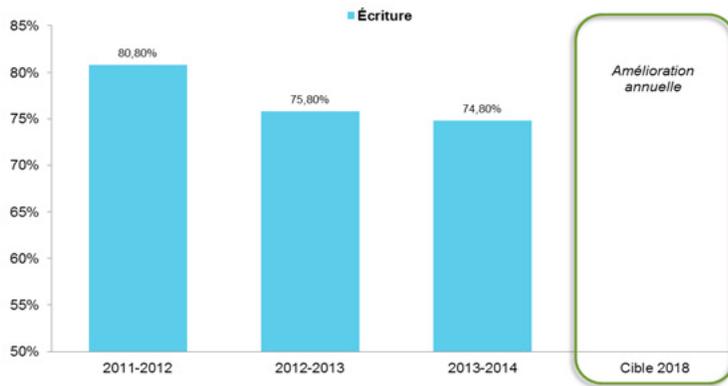


Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles en français - Secondaire 2



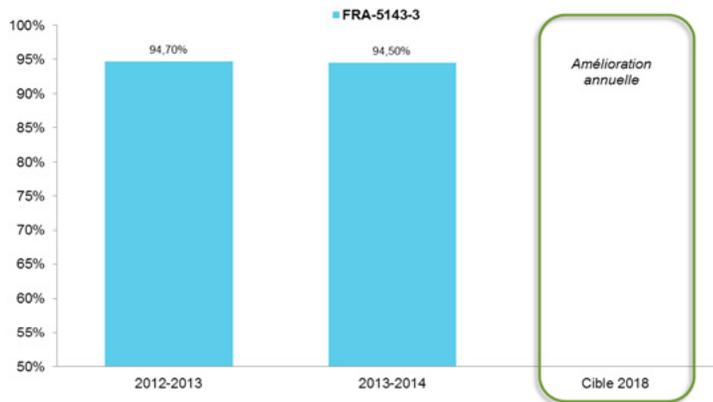
- Le taux de réussite est tiré des résultats aux épreuves de juin et août du MELS.

Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles en français - Secondaire 5



- Le taux de réussite est tiré des résultats aux épreuves de juin et août du MELS.

Taux de réussite en écriture de français secondaire 5 en FGA



- Cette donnée sera analysée plus en détail de 2014-2015 à 2017-2018 pour améliorer le taux de réussite à la première passation de l'examen (donc excluant les reprises).

Zone de performance

- À partir de l'année 2012-2013, les reprises en cours d'été sont comptabilisées dans les statistiques, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ainsi, on constate une amélioration de 2,4 % du taux de réussite en lecture et de 2 % en écriture en 2^e secondaire entre 2012-2013 et 2013-2014.
- Au global, en 2^e secondaire, l'amélioration est de 1,4 % en 2013-2014 par rapport à l'année précédente, se situant à moins de 4 % de la cible fixée pour 2017-2018.
- Amélioration de 2,0 % du taux de réussite en lecture en 5^e secondaire de 2012-2013 à 2013-2014 se situant à seulement un point sous la cible fixée pour 2018.
- Les résultats aux épreuves uniques du MELS en lecture et écriture au primaire sont très bons.
- Amélioration de 4,9 % du taux de réussite à l'épreuve unique en écriture en 2^e secondaire de 2011-2012 à 2013-2014.
- En FGA, excellent taux de réussite du sigle de cours correspondant au 5^e secondaire, incluant les reprises.

Zone de vulnérabilité

- Diminution de 1 % du taux de réussite à l'épreuve unique en écriture en 5^e secondaire en 2013-2014 par rapport à l'année précédente pour une baisse totale de 6 % en deux ans (depuis 2011-2012). L'écart avec la cible fixée pour 2017-2018 est de 10,2 %.
- En FGA, il faudra analyser le taux de réussite du sigle de cours correspondant au 5^e secondaire à la première passation de l'examen.

Actions mises de l'avant

- Formations sur le continuum en lecture au primaire (35 écoles primaires sur 37).
- Formations sur l'apprentissage par la lecture au 3^e cycle du primaire (8 écoles primaires sur 37).
- Utilisation des profils de lecteurs du continuum en lecture comme outils de prévention.
- Utilisation des données du questionnaire en apprentissage par la lecture pour ajuster le soutien aux élèves.
- Formation *Vers la responsabilisation du scripteur* (14 participants) et formations diversifiées en écriture : écrits courts pour favoriser la diversité des contextes d'écriture, exploration de dispositifs variés en écriture, dictées diversifiées.
- Inventorier les pratiques évaluatives au primaire et au secondaire et valider la concordance avec les programmes du MELS afin de cibler l'accompagnement à donner sur la progression des apprentissages en lecture et écriture.
- Développer les stratégies de lecture et écriture en FGA.

BUT MINISTÉRIEL 3

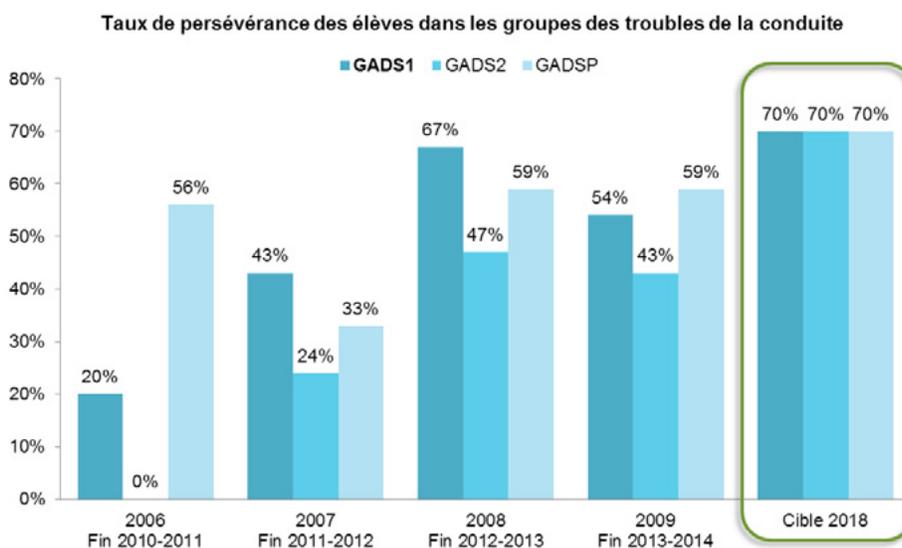
AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES, DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Objectifs mesurables

- Évaluer le taux de persévérance des élèves HDAA dans les groupes de troubles dans le spectre de l'autisme et les groupes adaptés de développement pédagogique au secondaire.
- Augmenter le taux de persévérance des élèves dans les groupes des troubles de la conduite de 61 à 70 %.
- Évaluer le taux de persévérance des élèves ayant un an de retard à leur entrée au secondaire.
- Avoir au moins une activité par année au plan de formation des services éducatifs concernant les élèves ayant un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
- Évaluer le taux de persévérance des élèves qui présentent des troubles relevant de la psychopathologie.
- Augmenter de 69 % en 2012-2013 à 75 % en 2017-2018 le taux de certification des élèves en formation à un métier semi-spécialisé (FMS).
- Augmenter de 32 % en 2012-2013 à 50 % en 2017-2018 le taux de certification et le taux de persévérance des élèves en formation préparatoire au travail (FPT).

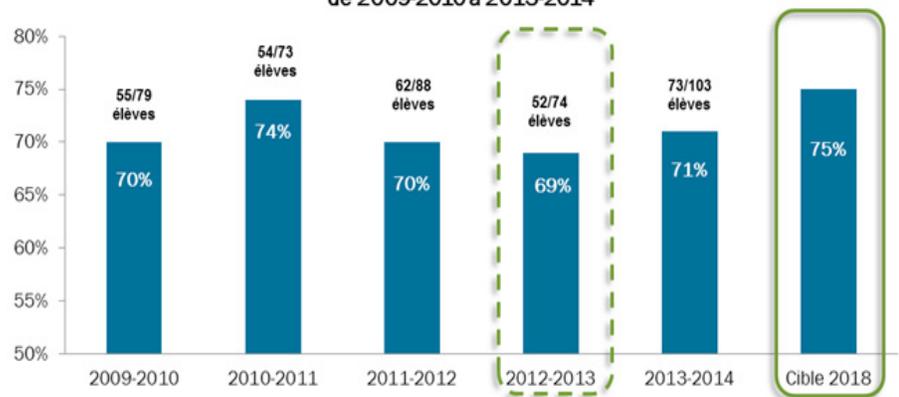
Résultats

À noter : Pour toutes les cibles indiquant « évaluer », la CSDGS procèdera à cet exercice en 2014-2015.



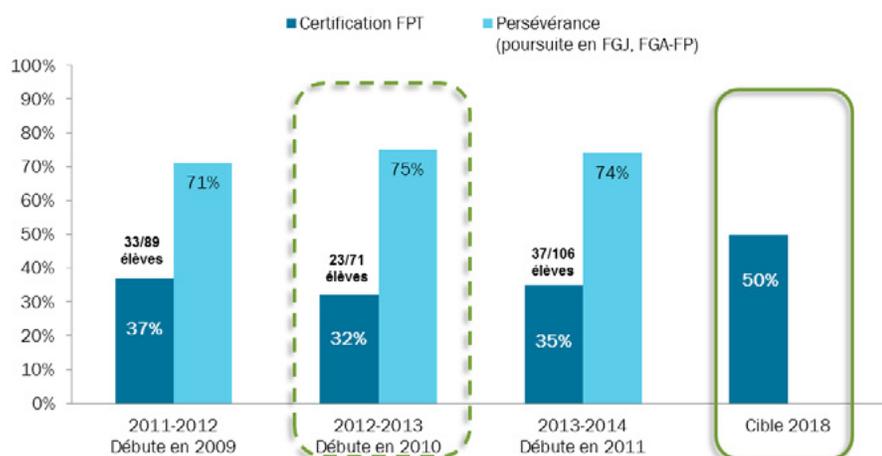
- Activités au plan de formation des services éducatifs concernant les élèves ayant un TDAH pour 2013-2014 :
 - Nombre : 3 activités
 - Participants : 70 personnes

Taux de certification à un métier semi-spécialisé (FMS) de 2009-2010 à 2013-2014



- Le nombre d'élèves déclarés au 30 septembre sert de référence pour l'analyse du taux de certification.

Taux de certification et persévérance des élèves en FPT de 2011-2012 à 2013-2014



- La cohorte des élèves suivis est basée sur la déclaration au 30 septembre de chaque année. Une recherche dans Charlemagne est également effectuée pour faire le portrait sur la persévérance.

Zone de performance

- Déploiement de l'offre de formation concernant les élèves ayant un TDAH dans deux milieux (primaire et secondaire) pour rejoindre 55 participants en 2013-2014. De plus, toutes les psychoéducatrices ont été formées. Elles sont donc en mesure d'apporter du soutien dans l'ensemble des écoles.
- Amélioration du taux de certification en FMS à 71 %, soit 4 % en dessous de la cible fixée pour 2017-2018.
- Amélioration du taux de certification en FPT de 3 % en 2013-2014 par rapport à l'année précédente.
- Maintien d'un bon taux de persévérance pour les élèves en FPT, soit 74 % pour 2013-2014.

Zone de vulnérabilité

- Taux de persévérance très variables dans les groupes des troubles de la conduite d'une année à l'autre.
- Faible taux de certification en FPT, se situant à 15 % en dessous de la cible fixée pour 2017-2018.

Actions mises de l'avant

- Poursuivre les travaux du comité de travail sur l'analyse de l'offre de service aux EHDAA.
- Poursuivre les activités de formation visant à outiller le milieu pour les élèves ayant un TDAH.
- Soutenir les services en santé mentale par une offre de formation appropriée et un accompagnement régulier.
- Revisiter le programme de FPT et s'assurer de la qualité des apprentissages.
- Développer une offre de service de programmes axés sur l'emploi pour le secteur sud de la CSDGS.

BUT MINISTÉRIEL 4

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Objectifs mesurables

- Améliorer la sécurité de tous les élèves et des membres du personnel de la commission scolaire en s'assurant que 100 % des établissements auront pratiqué le confinement en lien avec les procédures de leur plan local des mesures d'urgence (PLMU) en 2018.
- Améliorer le sentiment de sécurité dans nos écoles en réduisant les événements d'intimidation d'année en année, à partir de 2013-2014.
- Augmenter le niveau d'application de la politique *Pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*.
- Inventorier les écoles bénéficiant du programme *École en santé* et augmenter ce nombre d'année en année.
- Augmenter le nombre d'élèves participant au programme *Jeunes actifs au secondaire* grâce à une offre diversifiée qui rejoint toutes les clientèles.
- Augmenter à 100 % les écoles primaires inscrites au programme Sport inter-écoles qui participent à au moins deux activités par année.
- Mettre en place un rassemblement sportif annuel à la CSDGS.

Résultats

- Pour l'année 2013-2014, de la formation et des pratiques portant sur les exercices de confinement ont été menées auprès du personnel des établissements primaires et secondaires et des centres de formation de la CSDGS dans 91 % des établissements, et ce, pour le personnel administratif, les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien.
- Événements d'intimidation 2013-2014 : 9 situations d'intimidation ou de violence ont été signalées à la Direction générale de la CSDGS pour l'ensemble des établissements.
- 8 établissements, soit 5 écoles primaires et 3 écoles secondaires, ont bénéficié du programme *École en santé* en 2013-2014.
- Pour 2013-2014, 3 676 élèves ont participé au programme *Jeunes actifs au secondaire* (activités sportives : 1 952 élèves; activités culturelles : 1 724 élèves).
- Sport inter-écoles : Pour 2013-2014, 32 écoles primaires sur 37, soit 86 % des écoles primaires, ont participé à au moins une activité. De ce nombre, 26 écoles ont participé à 2 activités ou plus (70 %).
- Le rassemblement sportif *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS a été mis en place le 4 mai 2014, attirant 1 150 participants à sa première édition.

Zone de performance

- Déjà, après seulement une première année, 91 % des établissements ont reçu la formation sur le confinement, ce qui permet d'envisager l'atteinte de la cible fixée pour cet objectif bien avant 2018.
- Les plans de lutte contre la violence et l'intimidation mis en place dans chacun des établissements portent leurs fruits quant à la prévention de ce type d'événements dans les établissements.
- Les mesures *École en santé*, *Jeunes actifs au secondaire* et Sport inter-écoles ont permis à un grand nombre d'élèves du primaire et du secondaire d'adopter une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Les cibles fixées pour 2018 sont déjà en bonne voie de réalisation.
- Le premier *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS a connu un grand succès.

Zone de vulnérabilité

- S'assurer d'un mécanisme permettant de dispenser la formation et la pratique sur le confinement au nouveau personnel, et ce, annuellement.

Actions mises de l'avant

- Coordination par le comité des mesures d'urgence des exercices de confinement dans les établissements.
- Mise en place d'un outil de suivi pour les cas d'intimidation rapportés.
- Accompagner les équipes-écoles sur la citoyenneté numérique et ses enjeux en milieu scolaire.
- Poursuivre les formations *Ma cour, mon école : pour des relations harmonieuses et un mode de vie physiquement actif* en collaboration avec le CSSS.
- Poursuivre l'organisation du rassemblement sportif annuel de la CSDGS.

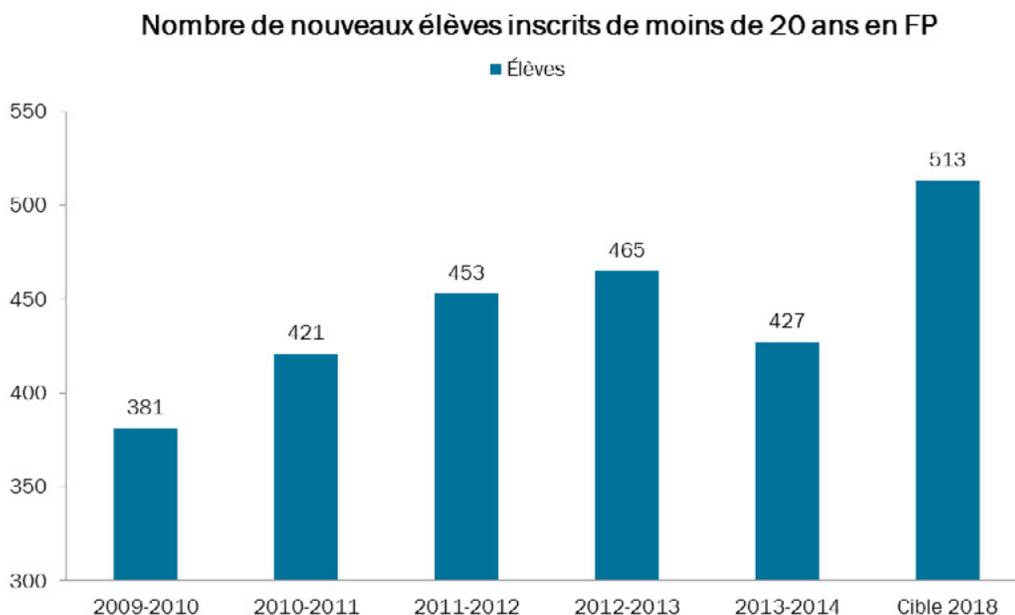
BUT MINISTÉRIEL 5

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS POUR UNE PREMIÈRE FOIS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectifs mesurables

- Augmenter de 2 % par année le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP).
- Augmenter le nombre d'élèves de la formation générale des jeunes (FGJ) qui participent à un stage d'un jour ou à un atelier d'exploration dans un centre de formation professionnelle, d'année en année.
- Augmenter le nombre d'écoles qui mettent en place le PPO (projet personnel d'orientation).
- Augmenter le nombre d'élèves provenant d'un programme PRÉ-DEP passant en continuité à un DEP, d'année en année.
- Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits dans les programmes offerts en concomitance, de 30 en 2012-2013 à 80 en 2017-2018.

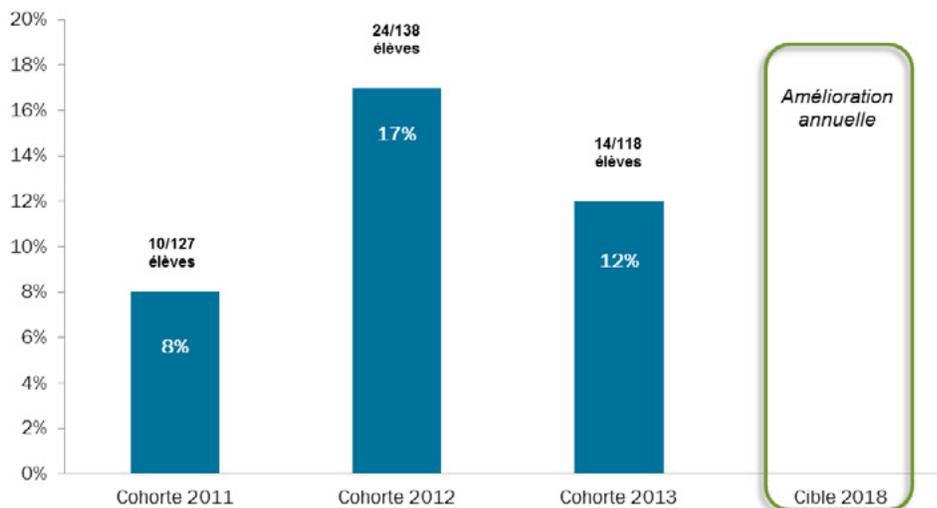
Résultats



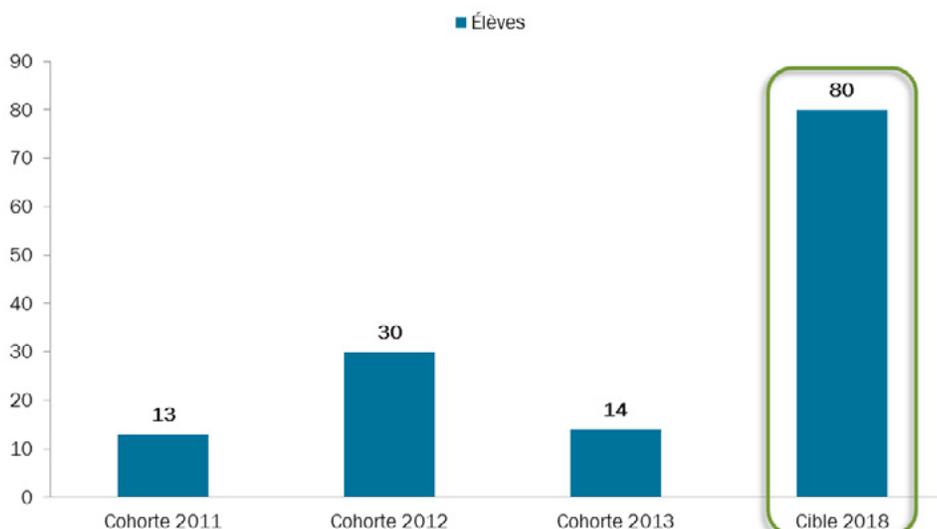
(Données locales tirées de Lumix)

- Nombre d'élèves de la FGJ qui participent à un stage d'un jour ou à un atelier d'exploration dans un centre de formation professionnelle en 2013-2014 :
 - Stages d'un jour : 342 élèves
 - Ateliers d'exploration : 56 élèves
- Nombre d'écoles qui mettent en place le PPO en 2013-2014 : 4 écoles.

Nombre d'élèves provenant d'un programme PEP et PRÉ-DEP passant en continuité à un DEP



Nombre d'élèves inscrits en concomitance



Zone de performance

Plusieurs élèves de la FGJ participent chaque année aux stages d'un jour offerts dans les centres de formation professionnelle ainsi qu'aux ateliers d'exploration. Cette formule gagne à être offerte de façon encore plus dirigée, par exemple aux élèves s'intéressant à la concomitance.

Zone de vulnérabilité

Diminution de 8 % (38 élèves) du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans de 2012-2013 à 2013-2014. Le nombre total de nouveaux inscrits de moins de 20 ans par année s'est amélioré de façon constante jusqu'en 2012-2013 et a connu une baisse en 2013-2014. Les programmes de concomitance ont connu une période plus difficile en 2013-2014, mais les efforts de promotion semblent déjà connaître un meilleur succès pour 2014-2015.

Actions mises de l'avant

- Amélioration de la sélection des élèves pour les programmes de concomitance et promotion plus soutenue du programme auprès des établissements secondaires. Analyser les possibilités de développer de la concomitance avec le secteur des jeunes.
- Poursuite des actions nombreuses et concertées sur la Valorisation de la formation professionnelle, incluant l'organisation d'un Salon de la formation professionnelle pour tous les élèves de 6^e année du primaire et une activité visant à faire connaître la FP aux enseignants du secondaire.
- Promotion à chaque entrée des élèves au programme de FMS de la passerelle CFMS-DEP.

La CSDGS en 2013-2014

Plus de 21 500 élèves du secteur Jeunes ont fréquenté les 37 écoles primaires et les 13 écoles secondaires de la CSDGS :

- Passe-Partout (4 ans) et préscolaire 4 ans (handicapés) : 180
- Préscolaire (5 ans) et primaire : 14 130
- Secondaire : 7 259

Plus de 3 500 élèves du secteur Adultes ont fréquenté les deux centres de formation générale des adultes et les deux centres de formation professionnelle de la CSDGS :

- Formation générale des adultes : 1 611
- Formation professionnelle : 1 970

Plus de 6 600 enfants ont fréquenté les 37 services de garde.

Près de 14 000 élèves ont été transportés par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) pour un total de 955 trajets différents et 15 700 km chaque jour. Les véhicules ont ainsi parcouru deux millions de km, soit l'équivalent de 50 fois le tour de la terre! À lui seul, le transport scolaire des élèves a représenté un budget annuel de plus de 13,9 millions de dollars.

Le Service aux entreprises a formé plus de 3 015 personnes en 2013-2014 pour un total de 5 635 heures de formation diffusées.

En tant que plus important employeur sur son territoire, la CSDGS participe activement au développement économique de la région. Elle a employé 3 360 personnes, dont 2 290 à temps plein et 1 070 à temps partiel, soit des enseignants, orthopédagogues, concierges, agents de bureau, techniciens en bâtiment, psychologues, secrétaires, ouvriers d'entretien, techniciens en administration, orthophonistes, conseillers pédagogiques, psychoéducateurs, électriciens, techniciens en transport, bibliothécaires, surveillants d'élèves, éducateurs au service de garde, gestionnaires, peintres, conseillers en orientation, techniciens en éducation spécialisée, techniciens en informatique, etc. Par ailleurs, la masse salariale de l'ensemble des membres du personnel de la CSDGS représentait à elle seule 76,8 % des dépenses totales.

Les établissements peuvent compter sur la collaboration et l'engagement de près de 240 employés répartis dans huit services administratifs.

La CSDGS consacre toutes ses ressources aux services aux élèves en limitant les frais d'administration à leur plus bas.

Ainsi, en 2013-2014, les activités administratives représentaient des dépenses de 9 473 103 \$, soit seulement 3,89 % des dépenses totales de la CSDGS.

Le parc immobilier de la CSDGS représentait une superficie de près de 302 000 m², équivalant à près de 3 000 maisons unifamiliales.

Les revenus de taxe scolaire de la CSDGS représentaient 42 362 906 \$, soit seulement 17,35 % de ses revenus totaux, chiffrés à plus de 244,2 millions de dollars.

Le conseil des commissaires



Absents sur la photo : Jean-Pierre Bélair, Lise Beauchamp-Brissou, Josyane Desjardins et Sophia Plante.

En 2013-2014, la CSDGS a été administrée par un conseil des commissaires composé de 23 commissaires élus et de 2 commissaires-parents (primaire et secondaire) nommés chaque année par le comité de parents. Chaque commissaire élu représentait les citoyens de l'une des 23 circonscriptions électorales qui se retrouvaient sur le territoire de la CSDGS.

Les membres du conseil des commissaires au 30 juin 2014 étaient :

SECTEUR NORD

Lise Beauchamp-Brisson
Circ. 18 : La Prairie

Guy-Paul Beauchemin
Circ. 22 : Candiac

Luc-Pierre Laferrière
Circ. 19 : La Prairie

Alain Lemieux
(vice-président du comité
exécutif)
Circ. 21 : Saint-Mathieu,
Saint-Philippe

Margot Pagé
Circ. 17 : Candiac

Chantal Zaccour
Circ. 20 : La Prairie

SECTEUR NORD-OUEST

Solange Couture Dubé
Circ. 14 : Sainte-Catherine

Linda Crevier
Circ. 15 : Sainte-Catherine

Claude Deschênes
Circ. 13 : Saint-Constant

Josyane Desjardins
(jusqu'en novembre 2013)
Circ. 16 : Delson

André Dugas
Circ. 11 : Saint-Constant

Sophia Plante
(à partir de décembre 2013)
Circ. 16 : Delson

Alban Synnott
Circ. 12 : Saint-Constant

SECTEUR OUEST

Éric Allard
(président du comité exécutif)
Circ. 10 : Châteauguay

Jean-Pierre Bélair
Circ. 23 : Châteauguay

Suzanne Gaudette
Circ. 8 : Châteauguay, Mercier

Marie-Louise Kerneis
(présidente du conseil)
Circ. 7 : Châteauguay

Françoise Théoret
Circ. 5 : Mercier

Suzanne Tremblay
Circ. 6 : Châteauguay, Léry

Chantal Veilleux
Circ. 9 : Châteauguay

SECTEUR SUD

Stéphane Bessette
Circ. 1 : Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle,
Saint-Cyprien-de-Napierville

Claudine Caron-Lavigueur
Circ. 2 : Hemmingford, Sainte-Clotilde, Saint-Édouard,
Saint-Patrice-de-Sherrington

Marcel Gélinas (vice-président du conseil)
Circ. 3 : Saint-Michel, Saint-Rémi

Diane Soucy
Circ. 4 : Saint-Isidore, Saint-Rémi

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Richard Pilote
Niveau primaire

Marc Viau
Niveau secondaire

Code d'éthique et de déontologie du commissaire

Conformément à la L.I.P., aucun manquement aux règles du *Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la CSDGS* n'a été constaté cette année.

Nomination d'une commissaire dans la circonscription 16

À la suite de la démission de Mme Josyane Desjardins, commissaire de la circonscription 16, les membres du conseil des commissaires ont adopté à l'unanimité en décembre 2013 la nomination de Mme Sophia Plante à titre de nouvelle commissaire de cette circonscription. Mme Plante a été élue à l'issue du 1^{er} tour de scrutin. Neuf candidats de qualité, soit six femmes et trois hommes, avaient déposé un dossier de candidature et répondaient aux conditions d'éligibilité pour devenir commissaire.

Principales réalisations et décisions du conseil des commissaires

C'est avec conviction par rapport à la réussite et à la persévérance de ses élèves que le conseil des commissaires de la CSDGS s'est activé à assurer la réalisation de sa nouvelle planification stratégique 2013-2018 et le respect de la convention de partenariat en découlant par la tenue des travaux effectués lors des séances du conseil des commissaires dont :

- Adoption des états financiers 2012-2013.
- Adoption du *Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers 2014-2019* (PQMAI).
- Adoption du plan d'organisation scolaire des écoles primaires de Châteauguay et Candiac pour l'année scolaire 2014-2015.
- Adoption de la *Politique de répartition des ressources*.
- Adoption de la *Politique de recouvrement des créances*.
- Adoption d'une résolution permettant la division du territoire de la CSDGS en 11 circonscriptions électorales.
- Nomination du président d'élection pour les élections scolaires du 2 novembre 2014.
- Adoption du *Plan quinquennal des immobilisations 2014-2019* et, par conséquent, approbation des demandes acheminées au MELS :
 - Construction d'une nouvelle école primaire pour les municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe.
 - Construction d'une nouvelle école primaire pour la municipalité de Saint-Constant.
 - Agrandissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur) à Saint-Rémi.
 - Agrandissement de l'école Daigneau à Napierville.
 - Agrandissement de la nouvelle école de Châteauguay.
 - Réaménagement et ajout de locaux à la bâtisse Sainte-Catherine pour le secteur de la formation générale des adultes.
 - Réaménagement de locaux à la bâtisse du 6, rue d'Abbotsford à Châteauguay pour le secteur de la formation générale des adultes.
 - Amélioration des services (blocs sportifs et services de garde) pour les écoles Notre-Dame-Saint-Joseph, Saint-Édouard et Gabrielle-Roy.
- Adoption d'une résolution pour une demande d'ajout d'espace afin de permettre l'agrandissement et le réaménagement de locaux à l'École de formation professionnelle de Châteauguay.
- Dénonciation publique des compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec.
- Adoption d'une résolution de désaffiliation à la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Demande au MELS d'adopter un budget 2014-2015 qui prévoit un déficit d'exercice de 3 000 000 \$.
- Adoption du budget déficitaire et du taux de taxation pour l'année scolaire 2014-2015.
- Adoption du nom de la nouvelle école primaire de Châteauguay, l'école Marc-André-Fortier.

Comité exécutif

Les décisions suivantes ont notamment été prises par les membres du comité exécutif :

- Nomination de M. Éric Allard au poste de président du comité exécutif et de M. Alain Lemieux au poste de vice-président.
- Octroi de contrats pour les travaux d'urgence devant être faits à l'édifice Saint-Joseph de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph.
- Prolongation du bail de location pour le centre administratif Place La Citière.
- Attribution des contrats de service d'entretien des espaces de verdure pour trois ans.
- Engagement des professionnels pour le *Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers 2014-2019*.

Comité de gouvernance et d'éthique

Les sujets suivants ont été traités par le comité de gouvernance et d'éthique :

- Mandats et règles de fonctionnement 2013-2014.
- Rapport annuel 2012-2013.
- Élections scolaires.
- Découpage des circonscriptions électorales.
- Plan stratégique 2013-2018.
- Convention de partenariat.
- Position de la CSDGS par rapport à la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Sites Web des écoles primaires et secondaires.

Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines a traité des sujets suivants :

- Mandats et règles de fonctionnement 2013-2014.
- État de situation en lien avec la vérification des antécédents judiciaires.
- Statistiques rattachées aux accidents de travail et aux invalidités.
- État de situation d'aide aux employés.
- Notions de confidentialité.
- Médias sociaux.
- Anglais intensif.
- Impacts - Charte de la laïcité.

Comité de vérification

Les sujets suivants ont été traités par les membres du comité de vérification :

- Identification de dossiers prioritaires 2013-2014.
- États financiers 2012-2013 et rencontre avec les vérificateurs externes.
- Révision des règles de gestion découlant de la politique sur les frais chargés aux parents.
- Politique de recouvrement des créances.
- Politique de répartition des ressources.
- Processus budgétaire 2014-2015.

Tournoi de golf de la CSDGS

Le 15^e tournoi de golf de la CSDGS, qui avait lieu en juin 2014 au Club de golf Hemmingford, a fait plusieurs heureux! En effet, le tournoi a permis de remettre plus de 25 000 \$ en bourses, lesquelles ont permis de remettre des bourses à des élèves dans plusieurs domaines et de soutenir des projets particuliers dans des établissements.

Ainsi, 50 élèves ou groupes d'élèves d'écoles primaires et secondaires, de centres de formation générale des adultes et de centres de formation professionnelle ont reçu une bourse de 50 \$ à 500 \$ chacun.

Par ailleurs, 6 bourses de 3 000 \$ chacune ont été attribuées par tirage au sort à autant d'établissements parmi les 54 établissements qui avaient au moins un participant au tournoi.

Les 6 établissements récipiendaires pourront réaliser des projets particuliers pour leurs élèves grâce à ce montant :

- École de formation professionnelle de Châteauguay
- École Louis-Philippe-Paré, Châteauguay
- École Notre-Dame-de-l'Assomption, Châteauguay
- École Pierre-Bédard, Saint-Rémi
- École Saint-Édouard, Saint-Édouard
- École Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington



Leur réussite,
notre passion!

Deux médaillés d'or aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies!

Deux élèves de la CSDGS ont remporté la médaille d'or dans leur discipline lors des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies qui se tenaient les 5 et 6 juin dernier à l'International Centre de Toronto. Il s'agit de Vicky Bouchard, élève en Carrosserie (discipline peinture automobile) du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à La Prairie, et de Jessy Gouin-Labbé, élève en Charpenterie-menuiserie de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.



Vicky Bouchard, lauréate de la finale régionale du concours *Chapeau, les filles!*

Vicky Bouchard, élève en Carrosserie (peinture automobile) au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à La Prairie est parmi les 30 femmes de la Montérégie ayant remporté la finale régionale du concours *Chapeau, les filles!*, édition 2013-2014. Lors de la cérémonie de la remise des prix régionaux, qui se tenait en avril 2014 à Saint-Jean-sur-Richelieu, Vicky Bouchard a reçu une bourse de 500 \$ accordée par les nombreux partenaires présents à l'événement. Vicky et les lauréates régionales ont été choisies parmi 104 candidates, dont 80 en formation professionnelle et 24 en formation technique.



Vicky Bouchard accompagnée de Mme Marie-France Déry, présidente d'honneur de l'événement.
(Crédit photo : Yannick Rétif)

Des élèves se démarquent aux prestigieux concours de mathématiques Pascal, Cayley et Fermat

Des élèves de l'école secondaire de la Magdeleine à La Prairie ont fait très bonne figure dans le cadre des prestigieux concours de mathématiques Pascal, Cayley et Fermat. Organisés par le Centre d'éducation en mathématiques et en informatique (CEMI) de l'Université de Waterloo, ces concours s'adressent à tous les élèves qui désirent participer, et ce, au niveau international! Les concours de mathématiques du CEMI donnent l'occasion aux élèves de s'amuser, tout en développant leur habileté en résolution de problèmes. Les élèves se sont démarqués à travers le Québec comme suit :

- Au concours Pascal, s'adressant aux élèves de 3^e secondaire, l'école de la Magdeleine s'est classée 7^e sur 94 écoles.
- Au concours Cayley, s'adressant aux élèves de 4^e secondaire, l'école de la Magdeleine s'est classée 16^e sur 98 écoles.
- Au concours Fermat, s'adressant aux élèves de 5^e secondaire, l'école de la Magdeleine s'est classée 4^e sur 97 écoles.

Deux lauréats Forces AVENIR au secondaire!

Chaque semaine de janvier à mai 2014, Forces AVENIR présente un élève, un groupe d'élèves ou un membre du personnel d'une école secondaire s'étant démarqué par son engagement ou sa persévérance. Audrey Grolleau, une élève de 5^e secondaire de l'école de la Magdeleine à La Prairie, et Sambou Traore, un élève de 1^{re} secondaire à l'école des Timoniers à Sainte-Catherine, ont tous les deux été sélectionnés lauréats de la semaine, la première dans la catégorie AVENIR Élève engagé et le second, dans la catégorie AVENIR Élève persévérant. Ils ont tous les deux reçu une bourse en argent et ont fait l'objet d'un publi-reportage dans le journal *La Presse*.



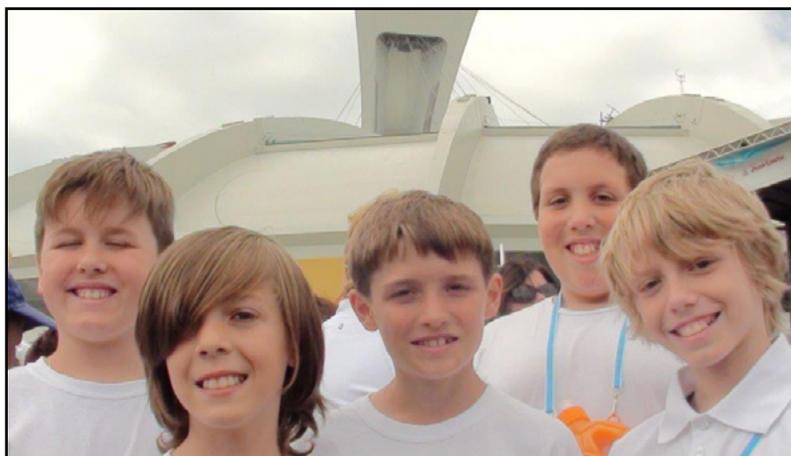
Audrey Grolleau



Sambou Traore

Une école remporte La Grande récompense du Défi Pierre Lavoie!

L'école primaire Saint-Jude à Châteauguay était parmi les écoles gagnantes et présentes à La Grande récompense Desjardins qui avait lieu les 14 et 15 juin dernier à Montréal. Les 260 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, accompagnés de 50 adultes, parents et membres du personnel de l'école Saint-Jude, sont revenus énergisés par la magie de cette fin de semaine de rêve! Pour avoir une chance de participer au tirage au sort et être parmi les écoles présentes à La Grande récompense, l'école devait amasser un minimum de 250 cubes énergie par élève. En participant aux concours *Aiguise ta matière grise* et *Lève-toi et bouge*, les élèves de l'école Saint-Jude et leurs familles ont cumulé en moyenne 323 cubes énergie par élève.



Un élève à la finale provinciale des Expo-sciences Hydro-Québec

Hugo Cardinal, un élève de physique en 5^e secondaire à l'école Louis-Cyr à Napierville, représentait fièrement la CSDGS lors de la finale régionale des Expo-sciences Hydro-Québec qui se tenaient en mars 2014 à Sorel-Tracy. Grâce à son projet, Hugo s'est rendu à la finale provinciale de cette compétition scientifique. Le sujet choisi par Hugo a fait jaser : L'exposition d'une colonie de fourmis à une source importante d'ondes électromagnétiques. Les juges de la finale régionale ont été impressionnés par l'ampleur des connaissances d'Hugo en myrmécologie ainsi que par l'aisance et la passion avec lesquelles il exposait ces connaissances complexes au grand public. En plus de gagner son laissez-passer pour la finale provinciale, Hugo s'est vu décerner une mention spéciale par l'École polytechnique de Montréal.



Hugo Cardinal, entouré de Denise Berger, technicienne en laboratoire, et de Sébastien Guay, enseignant en chimie.



Soirée Reconnaissance

Dans le cadre de sa soirée Reconnaissance 2012-2013, qui s'est déroulée en septembre 2013 à l'école des Timoniers à Sainte-Catherine, la CSDGS a rendu hommage à 67 membres de son personnel qui cumulent 25 années de service dans le secteur de l'éducation. De plus, par l'entremise de son Programme Reconnaissance, la CSDGS a honoré des membres de son organisation, des bénévoles, des partenaires et des projets qui contribuent de façon remarquable à la mission de la CSDGS.

Pour l'année scolaire 2012-2013, le comité de sélection du Programme Reconnaissance a reçu 31 candidatures de qualité représentant l'apport d'une personne, d'un groupe de personnes ou d'un projet en particulier. Le comité de sélection a sélectionné six lauréats, une mention d'honneur et un grand prix.

Prix Innovation et Grand prix Reconnaissance 2012-2013

La Course Sportak de l'école primaire Jean-XXIII à La Prairie.



*L'équipe de la Course Sportak :
Stéphanie Brière, Julie Drapeau, Sylvie Proulx
et Catherine Riendeau, enseignantes,
Agnès Tessier, orthopédaogogue, et
Cédric Lessard-Lachance, enseignant en
éducation physique, en compagnie de
Michelle Fournier, directrice générale de la
CSDGS, Marcel Gélinas, vice-président du
conseil des commissaires, Annie Pontbriand,
directrice de l'école Jean-XXIII à ce moment,
et Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil
des commissaires.*

Prix Engagement professionnel ex æquo

Julie Létourneau, enseignante à l'école secondaire Fernand-Seguin à Candiac et l'équipe enseignante de l'école secondaire Gabrielle-Roy à Châteauguay.

Prix Engagement communautaire

Les bénévoles du Club des petits déjeuners de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay.

Prix Partenariat

Projet « Les métiers en vedette » : Services éducatifs de la CSDGS, Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, École de formation professionnelle de Châteauguay, Commission scolaire New Frontiers, CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mention d'honneur dans la catégorie Partenariat

L'école secondaire Pierre-Bédard à Saint-Rémi, la Maison des jeunes de Saint-Rémi et Josiane Barbeau, animatrice.

Prix Susan Tremblay – Persévérance scolaire

Claire Dickson, surveillante d'élèves à l'école secondaire de la Magdeleine à La Prairie.

Prix du Plan stratégique 2008-2013 – Engagement d'un élève ou d'un groupe d'élèves

Les 96 élèves du profil Musique pop de l'école secondaire Saint-François-Xavier à La Prairie.

**Ensemble
pour nos élèves!**

Nouveau Plan stratégique 2013-2018

Le nouveau Plan stratégique 2013-2018 de la CSDGS, dont la mise en œuvre a commencé dès la rentrée scolaire 2013, permet de poursuivre le travail des cinq dernières années accompli de façon rigoureuse et professionnelle par les membres du personnel de la CSDGS et de s'en inspirer pour le futur.

Leur réussite, notre passion! est la signature du nouveau Plan stratégique, le leitmotiv qui caractérise le travail, l'engagement, le dévouement, l'implication et, conséquemment, la passion des membres du personnel qui œuvrent directement auprès des élèves et de ceux et celles qui les soutiennent. Ce choix de signature établit clairement que tous se sentent concernés par la réussite des élèves, jeunes et adultes, et qu'ils l'ont à cœur.



Plus de 1 100 participants à la 1^{re} édition du Défi Bougeons ensemble!

Malgré les caprices de dame nature, plus de 1 100 participants se sont présentés au *Défi Bougeons ensemble!* le dimanche 4 mai 2014 en avant-midi! En effet, des membres du personnel de la CSDGS, des élèves, leurs familles et leurs amis se sont réunis sur le site extérieur de l'école secondaire de la Magdeleine à La Prairie pour relever un défi de course ou de marche sur des parcours de 2, de 5 ou de 10 km.

Tout au long du parcours balisé, les participants étaient encouragés par leurs proches et des bénévoles de la CSDGS. En franchissant la ligne d'arrivée, on pouvait lire la fierté et la joie sur les visages des jeunes et moins jeunes. Au total, près d'une centaine de bénévoles étaient présents un peu partout sur le site du Défi ainsi qu'aux intersections des rues des trois parcours.

Cette première édition a été une belle aventure mémorable pour tous! Elle a notamment été rendue possible grâce à l'engagement des membres du comité Jeunes actifs, tous des membres du personnel de la CSDGS. L'événement autofinancé a également été rendu possible grâce à la collaboration de précieux partenaires financiers et professionnels.



Nouvelle école primaire à Châteauguay

La CSDGS a réalisé la construction de la nouvelle école primaire Marc-André-Fortier à Châteauguay. D'une superficie de 2 825 mètres carrés, l'école comprend deux classes de préscolaire, douze classes du primaire, un local pour le service de garde, une salle polyvalente ainsi qu'un gymnase. Le budget global du projet a été de 7 612 332 \$. Certains éléments structuraux et mécaniques ont été incorporés pour faciliter un agrandissement futur de l'école. La pelletée de terre qui a officialisé la construction de la nouvelle école a eu lieu le 24 février 2014. Mme Marie Malavoy, députée de la circonscription de Taillon et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, accompagnée de Mme Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires de la CSDGS, ont eu le privilège de procéder, ensemble, à cette pelletée de terre qui confirmait cet important projet. L'école Marc-André-Fortier a accueilli ses premiers élèves en août 2014.

1 500 élèves de 4^e secondaire de la CSDGS ont visité « Les couloirs de la violence amoureuse »

L'exposition « Les couloirs de la violence amoureuse » a été présentée sous forme d'ateliers interactifs du 14 janvier au 13 février 2014 à 1 500 élèves de 4^e secondaire de la CSDGS au Musée ferroviaire Exporail à Saint-Constant. Les élèves ont été invités à parcourir un labyrinthe de 20 pieds par 30 pieds, à l'intérieur duquel ils ont pu découvrir le cycle de la violence amoureuse, ses conséquences et les façons de s'en sortir. En plus d'un questionnaire, des vidéos, des tableaux interactifs et des exemples de textos, une simulation a eu lieu en fin de parcours pour faire réagir et réfléchir les élèves sur ce cycle qui peut se répéter et accroître en intensité.

La majorité des élèves ont trouvé la visite surprenante et instructive. La tenue du projet sur le territoire de la CSDGS a été rendue possible grâce au Réseau des partenaires, une table de concertation en

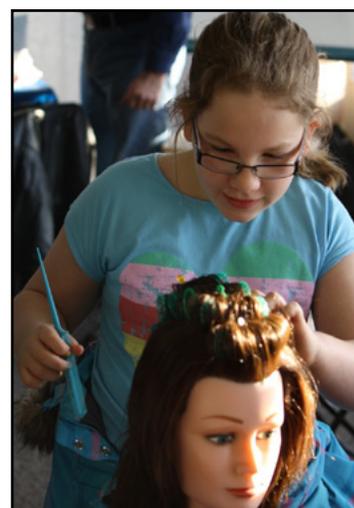
matière de violence conjugale et d'agression sexuelle qui regroupe des intervenants des milieux de la santé et des services sociaux, des services de police, judiciaires et des organismes communautaires.



Taux de participation record à la 3^e édition du Salon Métiers en vedette!

La 3^e édition du Salon de la formation professionnelle Métiers en vedette s'est déroulée avec un immense succès en avril 2014 et a accueilli plus de 4 180 élèves provenant de 76 écoles primaires et secondaires de la région! Quatre commissions scolaires ont uni leurs efforts pour organiser cet événement d'envergure, unique et incontournable, qui a mis à contribution plus de 150 enseignants et élèves en formation professionnelle. Ces derniers ont animé 29 kiosques interactifs représentant des programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), tous offerts dans l'une ou l'autre des commissions scolaires participantes, soit la CSDGS, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, la Commission scolaire des Trois-Lacs et la Commission scolaire New Frontiers.

Parmi les 4 189 élèves qui ont visité le salon, 1 680 provenaient de 30 écoles primaires et de 2 écoles secondaires de la CSDGS. Depuis trois ans, l'événement permet à des élèves, jeunes et moins jeunes, de découvrir, d'essayer, de toucher et de se familiariser avec des programmes de formation professionnelle stimulants et d'actualité menant à un métier spécialisé prometteur, passionnant et valorisant.



Concertation et partenariat

Comité de parents

En 2013-2014, les membres du comité de parents se sont rencontrés à neuf reprises. Le comité de parents a par ailleurs pu compter cette année sur la participation de 46 représentants délégués par les membres du conseil d'établissement de leur établissement ainsi que sur un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). À la CSDGS, 54 écoles peuvent être représentées au comité de parents, en plus d'un représentant du CCSEHDAA.

Le comité de parents s'est acquitté de son rôle consultatif auprès de la CSDGS et a été appelé à donner son avis sur ces sujets :

- Critères d'inscription 2014-2015;
- Calendrier scolaire 2014-2015;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017.

Finalement, parmi les réalisations accomplies en 2013-2014, notons la Soirée d'accueil des nouveaux membres, à laquelle a assisté le président de la Fédération des comités de parents du Québec, M. Gaston Rioux, la page Facebook du comité de parents, le bulletin du président destiné à tous les parents de la CSDGS et la Soirée annuelle des bénévoles au cours de laquelle 24 personnes ont été honorées pour leur engagement communautaire dans les établissements.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

- Le CCSEHDAA a tenu six séances durant l'année.
- À la soirée des élections du CCSEHDAA de septembre 2013, quatre parents ont été élus à titre de délégués.
- Devant l'appréciation de l'événement en 2012-2013, le comité a renouvelé l'offre aux parents de la CSDGS d'une conférence portant sur le plan d'intervention.
- Le prix EHDAA 2013-2014 du comité de parents de la CSDGS a été remis en mai 2014 à M. Gilles Boutin, initiateur du projet de cuisine à l'école du Tournant.
- Deux membres du comité ont participé au congrès de l'Association québécoise des troubles d'apprentissages en mars 2014.
- Deux membres ont assisté au colloque de l'Association québécoise de la dysphasie sur « La dysphasie et les troubles associés » en avril 2014.
- Deux membres ont assisté à la conférence « Des décennies de progrès et un avenir sur de nouveaux défis », de l'organisme Intégration sociale des enfants handicapés en milieu de garde, portant sur l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire et en service de garde en mai 2014.
- M. Christian Gazil, président du comité, a mis fin à son implication après huit années d'engagement.



Le Service aux entreprises, toujours plus présent et actif

Le Service aux entreprises (SAE) de la CSDGS a signé une entente avec I-CAR Canada, le leader de la formation en carrosserie au Canada, faisant ainsi du SAE le diffuseur exclusif des formations I-CAR pour le Québec. Dans la même foulée, I-CAR fait du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud (CFCRS) son centre d'excellence au Québec.

Par ailleurs, le SAE offre plusieurs formations théoriques et pratiques dont la formation de soudage sur les châssis en aluminium, pour répondre aux nouvelles normes établies pour le F-150 de Ford. Ainsi, des carrossiers et des évaluateurs provenant de toutes les régions du Québec seront formés par le SAE au CFCRS à La Prairie.

Le comité culturel

Chaque année, des projets culturels sont soutenus financièrement par le comité culturel de la CSDGS. Ainsi, un jury, constitué de membres du comité culturel, a réparti la somme dont il disposait à 31 projets. Une autre source de financement est provenue du programme *La culture à l'école* grâce à un partenariat entre le MELS et le ministère de la Culture et des Communications. Le jury a attribué la subvention disponible à 28 projets.

Cette année encore, 1 900 élèves ont pu assister à la représentation de l'opéra théâtre *Les habits de l'empereur* offert par Vox Populi. Les élèves de 11 écoles primaires, du préscolaire à la 6^e année, ont bénéficié de cette représentation.

Le partenariat avec la MRC du Roussillon s'est poursuivi cette année. D'une part dans le cadre de la Semaine de la littérature, 23 écoles primaires ont participé au concours *Top chrono : lecture!* Le 14 février, à 14 h, toutes les classes participantes ont fait 14 minutes de lecture pour le plaisir. De plus, le comité culturel a participé au projet pilote de la MRC pour la mise en valeur du Musée d'archéologie du Roussillon. Les élèves du 2^e cycle de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph ont ainsi pu découvrir le musée en bénéficiant d'une animation ludique et pédagogique.

Grande nouveauté cette année, le comité culturel a contribué à la création d'une chorale à la CSDGS. Ce chœur, constitué de 16 choristes, d'une pianiste et d'un chef de chœur – tous membres du personnel de la commission scolaire – a participé au spectacle de la Fondation Liette Turner pour l'avancement de la musique chorale à l'église de la Nativité de La Prairie.

Un échange qui a du goût!

Une rencontre sur la saine alimentation en cafétéria scolaire a eu lieu en février 2014 à l'école secondaire Saint-François-Xavier à La Prairie. La nutritionniste à la santé publique pour le CSSS Jardins-Roussillon et pour la CSDGS, Mme Lucie Laurin, a offert aux gestionnaires et aux chefs des concessionnaires alimentaires et des services traiteurs des écoles primaires et secondaires de la CSDGS un atelier pour bonifier l'offre alimentaire dans ses établissements.

Grâce au Guide d'application de la *Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* de la CSDGS, l'offre alimentaire dans ses écoles avait déjà subi des changements positifs. La tenue de l'atelier est venue renforcer la motivation de rendre les aliments sains encore plus attrayants auprès des jeunes. Ainsi, par des démonstrations culinaires, des dégustations, des partages de trucs et de recettes, plus d'une dizaine d'invités sont repartis avec le plein d'idées et d'outils pour maintenir et améliorer la valeur nutritive des repas et des collations tout en attirant les jeunes avec de la diversité au menu!

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

En 2013-2014, aucune intervention n'a fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève. Toutefois, 9 plaintes ont été déclarées à la Direction générale de la CSDGS. De ces 9 plaintes¹, 3 d'entre elles relevaient de la violence², et 6 de l'intimidation³.

De l'ensemble de ces plaintes :

- 3 relevaient de la violence physique;
- 2 relevaient de l'intimidation verbale;
- 3 relevaient de l'intimidation électronique;
- 1 relevait de l'intimidation écrite.

Les interventions qui ont été mises en place par l'ensemble des écoles de la CSDGS s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit entre autres des mesures suivantes :

- Réception des plaintes et acheminement rapide aux personnes concernées pour établir un plan d'action concerté de soutien et de sécurité;
- Rencontres avec les élèves, les parents et les intervenants des milieux pour assurer la prise de connaissances de toutes les informations pertinentes par rapport aux situations vécues;
- Mise en place des moyens des plans de lutte visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence, des mesures d'aide et d'accompagnement par les professionnels de l'école et de la CSDGS pour les victimes, les auteurs et les témoins;
- Support du psychoéducateur responsable du dossier « Violence et intimidation » de la CSDGS dans certaines situations plus complexes en support aux parents, aux élèves et aux établissements;
- Mise en place de diverses activités pour travailler l'empathie, les habiletés sociales, l'estime de soi et tout autre sujet d'intervention requis par la situation;
- Références des élèves auteurs et victimes aux partenaires de la CSDGS;
- Suivis professionnels et communications auprès des parents, des élèves et du milieu afin de s'assurer de l'arrêt des comportements et du maintien du climat de sécurité.

De façon générale, les parents et les élèves ont été satisfaits des interventions mises en place. L'an dernier, les écoles avaient mis en place un certain nombre de mesures de prévention telles :

- des activités structurées et animées dans la cour d'école;
- des activités pour soutenir la transition des élèves entre le primaire et le secondaire.

Protecteur de l'élève

Aucune plainte n'a été traitée par le Protecteur de l'élève en 2013-2014. En conséquence, ce dernier n'a émis aucune recommandation au conseil des commissaires.

¹ Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que décrits à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

² Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et autres messages), physique (coups et blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion), ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

³ Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Situation financière de la CSDGS

La CSDGS termine son année financière 2013-2014 avec un léger surplus d'exercice de 409 978 \$.

Résultat d'exercice

	2013-2014	2012-2013
Revenus	244 240 954 \$	233 209 472 \$
Dépenses	<u>243 830 976 \$</u>	<u>237 630 926 \$</u>
Résultat d'exercice	409 978 \$	(4 421 454) \$

Le surplus annuel représente 0,17 % des dépenses.

Le budget initial de la CSDGS prévoyait l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

Le surplus accumulé de la CSDGS

Surplus accumulé au 30 juin 2013	13 872 617 \$
Résultat d'exercice 2013-2014	<u>409 978 \$</u>
Surplus accumulé redressé au 30 juin 2014	14 282 595 \$

Il convient de préciser que la CSDGS ne peut utiliser ce surplus accumulé de 14 282 595 \$ comme bon lui semble. Ce surplus accumulé est composé :

- de la valeur des terrains - 7 252 010 \$
- de la valeur de la subvention à recevoir-financement des avantages futurs des employés - 6 342 290 \$

laissant au 30 juin 2014, un maigre résiduel de 684 798 \$ qui ne couvre pas le déficit prévu au budget initial 2014-2015.

Réduction des dépenses

Depuis l'année scolaire 2010-2011, les commissions scolaires sont soumises à la Loi 20 visant la réduction des dépenses administratives. Ainsi, aux termes des quatre ans visés, la commission scolaire devait avoir réduit ses dépenses administratives de 10 % comparativement à l'année de référence 2009-2010. Ces cibles de réduction ont été dépassées depuis longtemps dans la foulée des autres compressions budgétaires subies au cours de ces quatre années.

Finalement, les dépenses administratives ont été réduites de 32 % depuis 2009-2010 soit plus de 1,2 million de dollars. Les dépenses administratives de la CSDGS représentent 3,89 % des dépenses totales.

Dépenses en lien avec la réussite des élèves

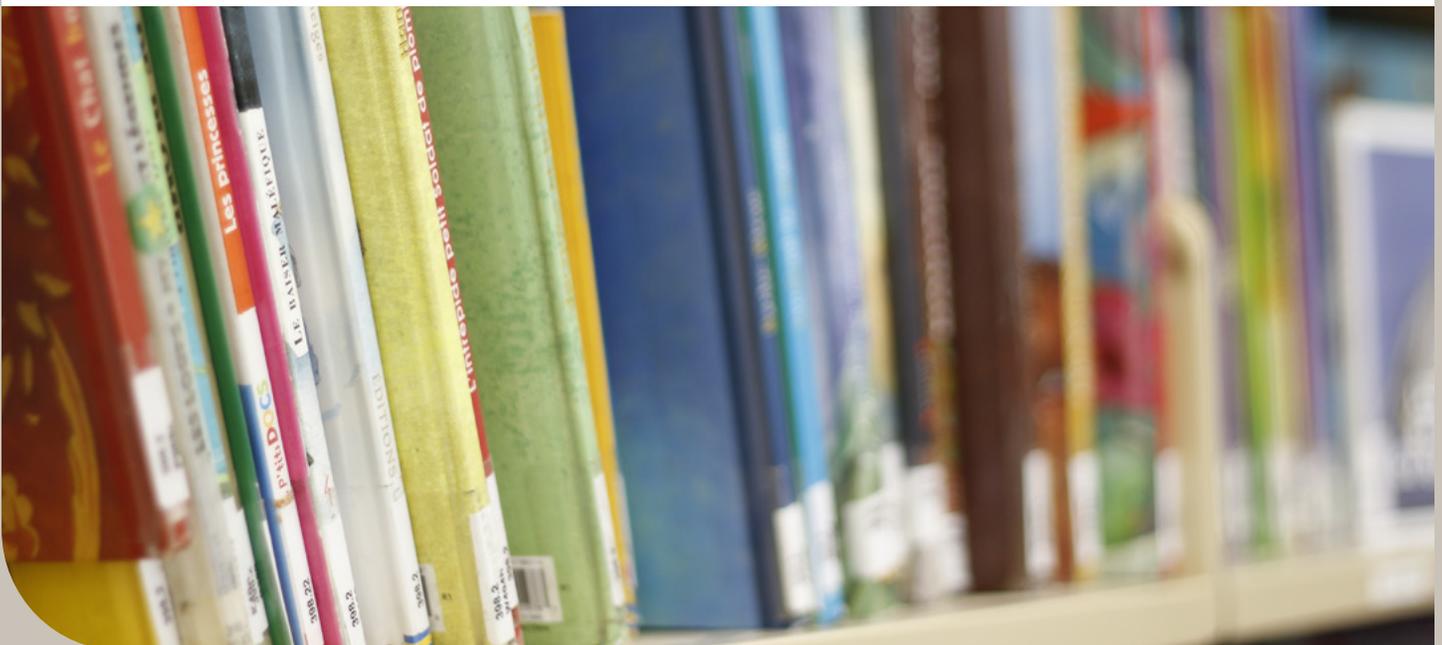
Les établissements scolaires de la CSDGS ont réalisé de nombreuses actions en lien direct avec la réussite des élèves. Ainsi, les dépenses dans les écoles en milieux défavorisés pour la mesure ministérielle « Agir autrement » se sont chiffrées à plus de 163 510 \$, celles dans le programme « Aide aux devoirs » à 421 000 \$, celles dans le programme « Pour une école en forme et en santé » à 53 588 \$ et celles dans les activités parascolaires au secondaire pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire des jeunes à 175 076 \$.

Pour assurer un accompagnement et un soutien adéquats à tous ses élèves, en incluant notamment les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, et pour assurer le soutien nécessaire à l'intégration scolaire, la CSDGS investit annuellement plus de 9,3 millions de dollars en salaire au niveau des techniciens en éducation spécialisée.

Investissements

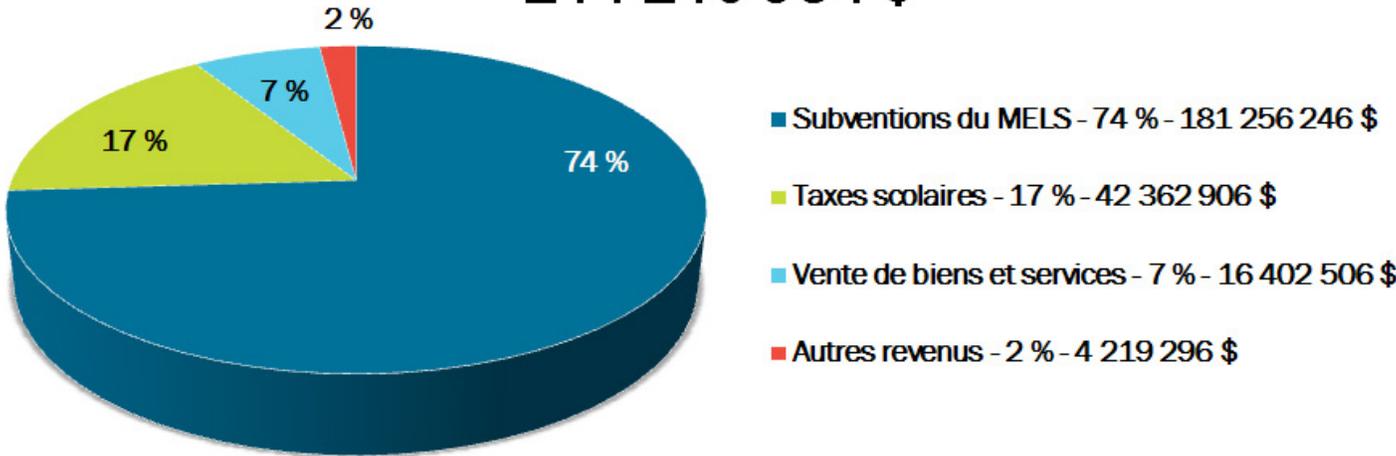
Du côté des investissements, l'acquisition de l'équivalent de 203 000 \$ en volumes pour les bibliothèques et l'acquisition d'équipements informatiques, notamment des tableaux numériques interactifs (TNI) et des équipements de communication multimédia, s'élèvent à 1,9 million de dollars et représentent ainsi des réalisations qui bénéficieront à tous les élèves au cours des prochaines années.

Les dépenses d'investissement en construction, en amélioration, en transformation et en rénovations majeures totalisent plus de 14,2 millions de dollars pour l'année 2013-2014.

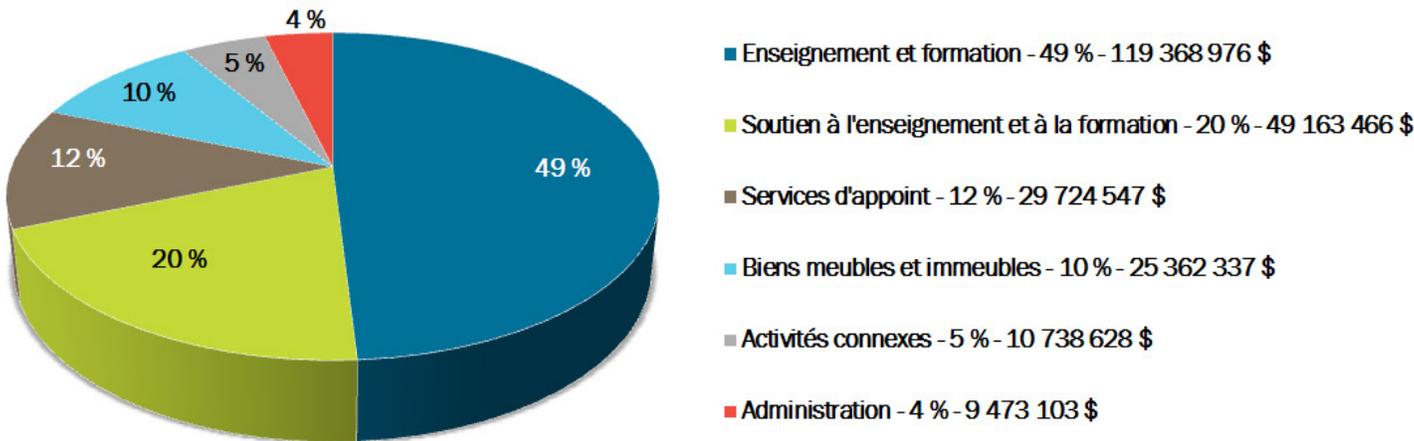


RÉPARTITION DES REVENUS ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

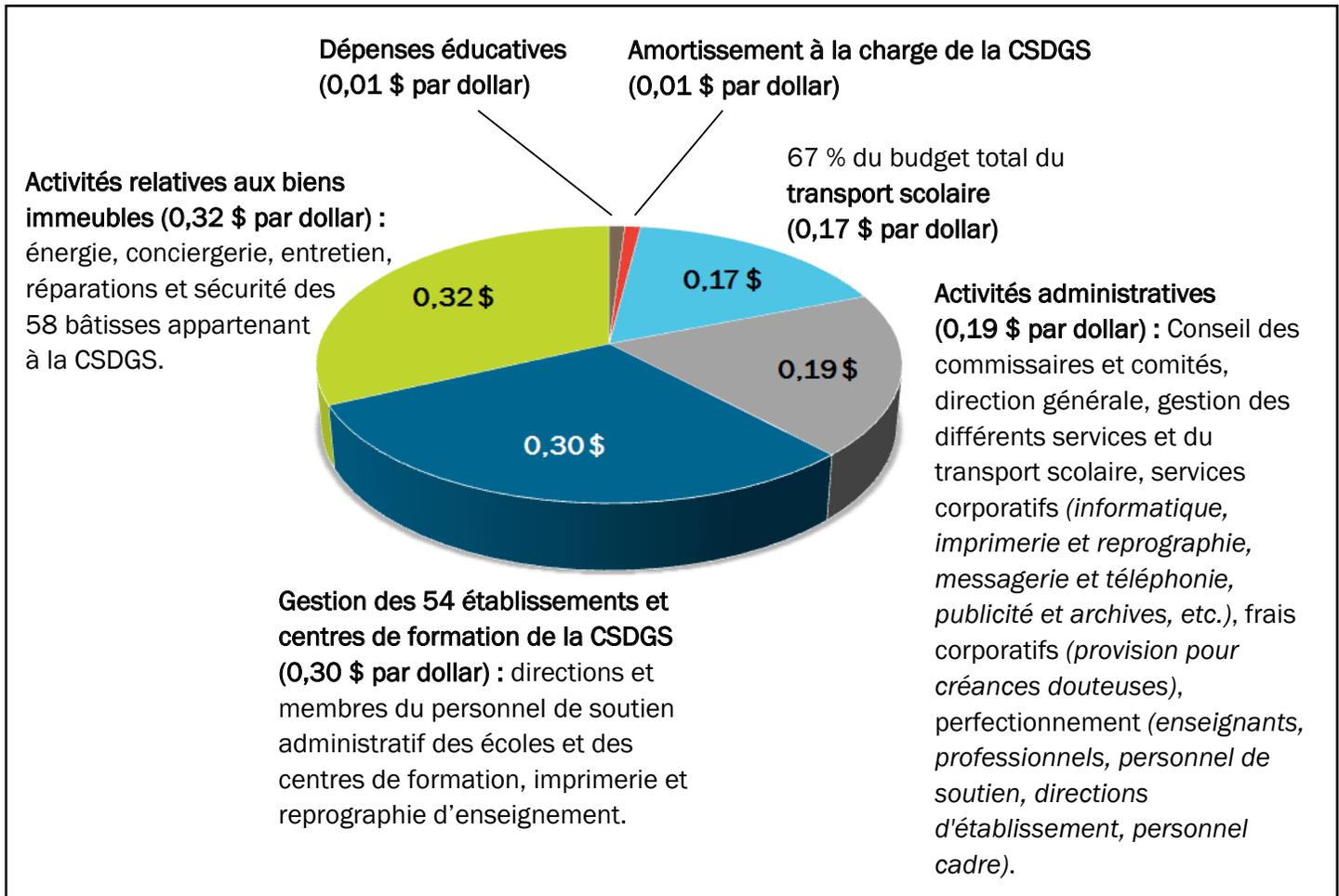
Ventilation des revenus 2013-2014 244 240 954 \$



Dépenses par activité 2013-2014 (243 830 976 \$)



À QUOI A SERVI CHAQUE DOLLAR DE LA TAXE SCOLAIRE EN 2013-2014 ?



Les élèves sur la photo en page couverture proviennent de l'école Gabrielle-Roy à Châteauguay.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Ce rapport annuel est disponible sur le site Web de la CSDGS au www.csdgs.qc.ca/rapportannuel.

